

# LE TEMPS

---

Prévoyance Mardi 25 août 2009

## La hausse de la bourse allège la pression sur les caisses de pension

Par Yves Genier

**Le taux de couverture des institutions privées progresse à 98,9% à la fin de juin après le creux du début de l'an, selon Swisscanto. Le spectre des mesures d'assainissement s'éloigne**

Les marchés financiers avaient précipité les caisses de pension dans les abîmes au début de l'année. Ils sont en train de les en faire ressortir. A la fin du deuxième trimestre, le taux de couverture moyen des institutions de droit privé s'est redressé à 98,9% alors qu'il était descendu à 97% au terme des trois premiers mois, selon un sondage que [Swisscanto](#) a rendu public lundi.

La maison de gestion d'actifs des banques cantonales attribue cette amélioration directement aux performances boursières du printemps. Entre le 1er janvier et le 9 mars, le SMI avait chuté de 25,2% pour se redresser dès cette date. A la fin du premier semestre, il limitait la baisse à -6,1% depuis le début de l'année. Il poursuit depuis la tendance ascensionnelle pour afficher aujourd'hui une hausse de 11,9% depuis le début de l'année.

Ce retour à meilleure fortune inspire la même réflexion à deux spécialistes, le consultant indépendant Graziano Lusenti et Pascal Frei, de PPC Metrics, tous deux à Nyon, contactés séparément: «En 2003, le redressement a été tout aussi rapide. Après une phase de violente baisse boursière, les institutions de prévoyance ont vu leurs situations s'améliorer fortement en raison du rebond boursier entamé au printemps de cette année».

De là à anticiper un assainissement général, les deux experts restent prudents. La hausse actuelle des marchés ne va pas nécessairement se poursuivre. En outre, les autres faiblesses des caisses de pension ne sont pas résolues pour autant.

Toutes les caisses n'ont pas profité à l'identique du rebond boursier. «On constate même une forte dispersion entre celles qui se sont positionnées correctement par rapport aux marchés et les autres», indique Graziano Lusenti. «Les caisses qui ont appliqué leurs stratégies de placement jusqu'au bout s'en sortent mieux que les autres. Elles n'ont pas vendu d'actions lorsque le marché était au plus bas et ce sont elles qui profitent le plus de la progression actuelle», complète Pascal Frei. En revanche, les caisses qui ont réduit leurs allocations en actions lors de la baisse des marchés peinent à suivre le rythme.

Le retour des caisses privées à des taux de couverture proches de 100% éloigne le risque de mesures d'assainissement. Mais ce taux ne suffit pas à Pascal Frei: «Pour éviter d'être prises au piège de nouvelles baisses boursières, elles devraient viser des taux de couverture de 115 à 120%».

Enfin, les caisses publiques affichent toujours des taux de couverture nettement inférieurs à ceux des caisses privées, à 87,4%. Bien qu'en hausse de 1,5 point de pourcentage, ce ratio indique le degré de couverture qui devra être assumé par les pouvoirs publics en cas de nécessité.

Les problèmes à long terme ne sont pas résolus eux non plus. «L'allongement de la durée de vie exige

que l'on trouve de nouvelles formules de financement. On ne peut pas uniquement tabler sur la bourse», avance Pascal Frei.

Pour les experts, le débat sur la réduction des rentes ou sur les hausses de cotisations va donc encore se poursuivre, indépendamment de la progression des bourses.

**LE TEMPS** © 2009 **Le Temps SA**